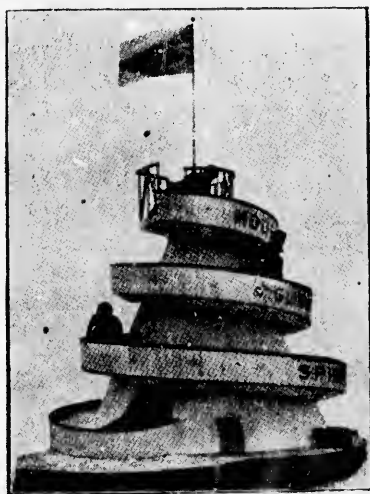


Toronto, mai 1896.

## La Glissoire Spirale.

Notre gravure avec les mots "Modèle de Glissoire Spirale" y inscrits, est celle d'un modèle de travail d'une conception nouvelle par C. Baillaigé, Ingénieur de la ville de Québec, d'une "GLISSOIRE SPIRALE," où la rampe est construite autour d'un tronc de cône.

Ce modèle dont le noyau ou tronc de cône est d'une hauteur de 10 pieds, le diamètre supérieur de 3 pieds, celui du bas de 12 pieds, est construit sur un brancard à lisses et formait un des chars ou voitures allégoriques de la procession du dernier Carnaval de 1895-96 à Québec. Durant la promenade une escouade de petits gamins se suivant de près, montaient au haut de la glissoire par une échelle à l'intérieur du cône, redescendaient en glissant sur la rampe ou hélice autour du tronc, reentrant de suite chacun avec son traîneau par la porte ou ouverture latérale du bas, pour remonter aussitôt et commencer une nouvelle ronde, le tout au grand agrément et des enfants eux-mêmes et des spectateurs en général.



Le nombre des circuits autour du modèle est, à cause du peu de hauteur, limité à trois, afin de donner au glisseur la hauteur nécessaire à son évolution; réduisant ainsi à quelques 85 pieds la longueur totale ou développée du parcours de la glissade; mais si on construisait la glissoire, par exemple, avec une hauteur

de 15 pieds, pour former quatre circuits et davantage, au lieu de trois; la vitesse acquise, ferait faire aux glisseur cinq ou six tours, allongeant ainsi la glissade à quelques 150 à 200 pieds ou plus; en ayant seulement soin de faire poser sur le plancher ou parterre autour de la base du tronc et à une distance égale à la largeur voulue pour le traîneau, une tringle, un rail extérieur surélevé, comme dans le cas d'une courbe de chemin de fer, de manière à contrecarrer toute tendance centrifuge du traîneau, ou de s'échapper par la tangente; le but de ceci étant évidemment de cotoyer constamment le noyau ou tronc du cône, afin d'en être à proximité pour pouvoir y remonter de suite pour une autre glissade, au lieu de s'en éloigner, comme dans le cas d'une glissoire ordinaire, et d'avoir à perdre son temps à revenir chaque fois sur ses pas pour recommencer la descente.

La structure telle que proposée par M. Baillaigé aurait une hauteur de 50 pieds, diam. inf. 60 pds., sept à huit circuits ou tours d'hélice, et un parcours de 1000 pieds au lieu de 100. Dans la glissoire, telle que proposée, il y aurait au centre, pour en atteindre le haut, un escalier au lieu d'une simple échelle, le diamètre supérieur étant dans ce cas de 12 pieds au lieu de 3.

Si la glissoire eut été érigée, durant le carnaval, sur la terrasse Dufferin, près du Château Frontenac, on aurait pu se prévaloir de l'ascenseur de l'Hotel pour y arriver, par une galerie à hauteur convenable, et sans se donner la fatigue de monter par l'escalier; et dans tous les cas, un simple ascenseur au centre du cône ou à son extérieur, n'entraînerait qu'un faible surcoût dans le coût.

Une glissoire de la sorte quoique imaginée pour un service d'hiver, fonctionnerait également bien en été avec des traîneaux à roulettes au lieu de lisses, tout de même que le font les patins à roulettes. Ce n'est que le manque de fonds, la pauvreté proverbiale de Québec qui en a empêché l'exécution sur l'échelle voulue (quelques \$300.00 plus ou moins) et il n'y a pas à douter que quelque ville mieux dotée sous le rapport de la fortune, ne se hâte de construire une glissoire aussi nouvelle, originale et sensationnelle, où le nombre de personnes qui s'en prévaudraient, à seulement un à deux centus la glissade, aurait vite couvert le coût de la structure et donné un profit net au propriétaire.

"Chaque collège, chaque convent, ajoute l'auteur, devrait avoir au centre de sa cour une glissoire de la sorte et d'une hauteur quelconque: 20, 30 ou 40 pieds suivant le montant à affecter à sa construction.

